

# PROTÉGER ET METTRE EN OEUVRE LES DROITS DES ENFANTS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

LA GARANTIE ENFANCE POUR UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA  
PAUVRETÉ INFANTILE

---

**15 mars 2023**

---

## INVITATION

---

### **MICHELE PEYRON**

Vice-présidente de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale,  
Vice-présidente de la Délégation aux droits des enfants

### **ISABELLE SANTIAGO**

Vice-présidente de la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée  
nationale,  
Vice-présidente de la Délégation aux droits des enfants

### **ADELINE HAZAN**

Présidente de l'UNICEF France

Ont le plaisir de vous convier au colloque

**PROTÉGER ET METTRE EN OEUVRE LES DROITS DES ENFANTS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ**  
POUR UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ INFANTILE

**Le mercredi 15 mars 2023 de 8h30 à 18h30**

**Salle Victor Hugo, Immeuble Chaban-Delmas – 101 rue de l'Université 75007 PARIS**

**[Lien d'inscription](#)**

**Date limite d'inscription le 1<sup>er</sup> mars 2023**

*Conformément aux protocoles de sécurité, une pièce d'identité sera demandée à l'entrée.*

## PROTÉGER ET METTRE EN ŒUVRE LES DROITS DES ENFANTS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

### LA GARANTIE ENFANCE POUR UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE PREVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE INFANTILE

Alors qu'on observe depuis une vingtaine d'années une tendance à la précarisation des familles, le contexte économique et social de ces deux dernières années exacerbe les inégalités préexistantes et fait peser un risque important d'augmentation de la pauvreté infantile. Aujourd'hui, plus d'un enfant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté. Combien seront-ils demain ?

Le Plan d'action européen sur le Socle européen des droits sociaux fixe l'objectif de réduire de 15 millions le nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion d'ici 2030, parmi lesquelles 5 millions d'enfants.

À cette fin, la Garantie européenne pour l'enfance, adoptée par le Conseil de l'Union européenne le 15 juin 2021, vise à garantir aux enfants dans le besoin un accès à cinq services essentiels : l'accueil du jeune enfant, l'éducation, les soins de santé, un logement décent et une alimentation adéquate.

En adoptant la Garantie européenne pour l'enfance, les États membres se sont engagés à la décliner au niveau national par le biais d'un plan d'action pour la période 2022-2030. Il s'agit d'une réelle opportunité pour contribuer à la protection et à la promotion des droits de l'enfant en mettant en œuvre une politique nationale ambitieuse de prévention et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants.

Un an après la remise du plan d'action français à la Commission européenne et dans un contexte de renouvellement des politiques nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (annonce d'un nouveau Pacte des Solidarités, d'un Plan Logement d'abord II, etc.), ce colloque aura pour ambition de :

- Faire un état des lieux de la situation des enfants les plus vulnérables au regard de leurs droits ;
- Dresser un bilan des politiques publiques existantes ;
- Formuler des recommandations pour une politique ambitieuse de prévention et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants.

---

## PROGRAMME

---

**08h30-9h30**

Enregistrement et accueil des participants

**9h30-10h45**

### **Ouverture**

Mot de bienvenue de Madame Adeline Hazan, Présidente de l'UNICEF France et de Mesdames les députées Michèle Peyron et Isabelle Santiago, Vice-présidentes de la Délégation aux droits des enfants.

Allocution d'ouverture de Monsieur le Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, Jean-Christophe Combe (*sous réserve*), Madame la Secrétaire d'Etat auprès de la Première ministre chargée de l'Enfance, Charlotte Caubel, et Madame Marie-Cécile Rouillon, Coordinatrice pour les droits de l'enfant à la Commission européenne.

**10h45-11h00**

### **Pause café**

**11h00-12h30**

### **Accès à l'éducation et scolarisation des enfants vulnérables**

Intervenant.es : Monsieur Jean-Paul Bachelot, Conseiller éducation et droits de l'enfant à DIHAL ; Monsieur Gilles Séraphin, Professeur des Universités, Directeur du Centre de recherches Education et Formation à l'Université Paris Nanterre ; Madame Aude Jolivel, association Ecole enchantée ; Madame Céline Hein, Chargée de plaidoyer et programme Education à l'UNICEF France ; jeunes premiers concernés.

*Cette table-ronde portera sur la situation des enfants éloignés de l'école et les freins rencontrés. Elle abordera ensuite l'articulation de cette thématique avec la Garantie européenne pour l'enfance ainsi que les solutions envisagées en faveur de l'accès à l'éducation et la scolarisation des enfants vulnérables.*

**12h30-14h30**

### **Pause déjeuner**

**14h30-16h00**

### **Accès aux soins pour les enfants les plus vulnérables**

Intervenant.es : Monsieur Adrien Taquet, ancien Secrétaire d'Etat à l'Enfance et aux familles, co-président du Comité d'orientation des Assises nationales de la

pédiatrie et de la santé de l'enfant ; Madame Stéphanie Vandentorren, Epidémiologiste, Coordinatrice du programme Inégalités sociales et territoriales de santé à Santé publique France ; Madame Irène Aboudaram, Responsable du pôle expertises thématiques et plaidoyer à Médecin du Monde (*sous réserve*) ; Sarah Ben Smida, Chargée de plaidoyer et programme Santé mentale à l'UNICEF France.

*Cette table-ronde présentera un état des lieux des inégalités sociales de santé et leurs origines. Elle abordera plus particulièrement les difficultés d'accès aux soins des enfants les plus vulnérables, l'articulation de cette problématique avec la Garantie européenne pour l'enfance et les solutions envisagées en matière de prévention et d'accès aux soins.*

**16h-16h30**

**Pause café**

**16h30-18h00**

**Accès à l'hébergement et au logement**

Intervenant.es : Monsieur Sylvain Mathieu, Délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement ; Madame Vanessa Benoit, Directrice générale du Samusocial de Paris ; Madame Nathalie Latour, Directrice générale de la Fédération des Acteurs de la Solidarités ; Madame Julie Lignon, Chargée de plaidoyer et programme Lutte contre la pauvreté à l'UNICEF France.

*Cette table-ronde aura pour objectif de rappeler l'ampleur du mal-logement et ses conséquences sur les enfants et leurs droits, de présenter l'articulation de cette problématique avec la Garantie européenne pour l'enfance et enfin, de discuter des défis à relever pour atteindre l'objectif de « zéro enfants à la rue » tout en garantissant la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des enfants et des familles.*

**18h00-18h30**

**Conclusions**

Conclusions par Madame Perrine Goulet, Présidente de la Délégation aux droits des enfants, Mesdames Isabelle Santiago et Michèle Peyron, Députées et Vice-présidentes de la Délégation aux droits des enfants, et Madame Adeline Hazan, Présidente de l'UNICEF France, sur les priorités en termes de lutte contre la pauvreté des enfants pour la nouvelle législature.